

CONSTRUIRE DURABLEMENT



BORDEAUX
PORT DE LA LUNE
PATRIMOINE
MONDIAL
WORLD HERITAGE



bordeaux.fr

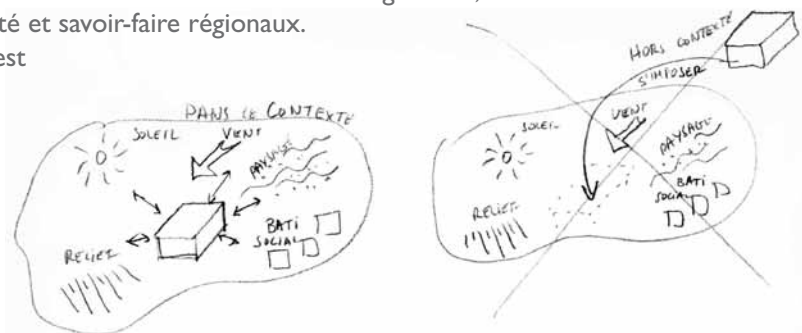
Tenir compte du contexte

La conception d'un bâtiment écologique commence par **l'étude du terrain** et de son environnement immédiat : topographie, accès, vues, masques, plantations, ensoleillement et vents dominants.

On analyse ensuite les **ressources du territoire** : végétation, matériaux à proximité et savoir-faire régionaux.

Un bâtiment réussi est

un **bâtiment bien placé dans son environnement** et qui sait en tirer partie.

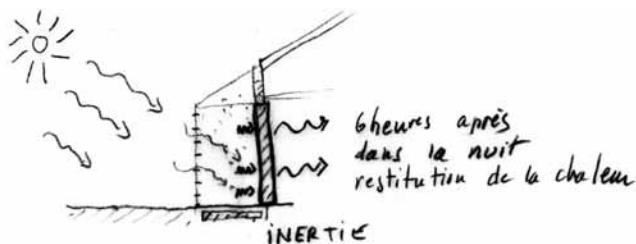


L'enveloppe du bâtiment

La qualité de l'enveloppe bâtie est primordiale pour économiser l'énergie et produire une ambiance confortable pour toute la durée de vie du bâtiment.

L'enveloppe du bâti doit être bien conçue pour assurer une **isolation thermique et acoustique**. Elle doit être **étanche à l'air et à l'eau** et être associée à un système de ventilation performant.

Elle doit comporter une **inertie suffisante** pour récupérer la chaleur du jour afin de la restituer la nuit, ou inversement, de capter la fraîcheur nocturne pour la redonner dans la journée.



un principe simple
naturel
efficace

Des ouvertures adaptées

Les ouvertures doivent apporter la lumière et la chaleur en hiver (grandes baies vitrées au sud), limiter les déperditions (doubles ou triples vitrages) et les surchauffes en été (peu d'ouvertures à l'ouest, mise en place de protections solaires).

Un plan judicieux

Il s'agit d'opter pour un **plan simple** sans cloisonnement excessif afin de bénéficier notamment des ouvertures existantes.

Un **bâti doit être compact** avec au sud les pièces à vivre (cuisine, salon, salle-à-manger), au nord les espaces de service (sanitaires, salles de bains, cellier) afin de minimiser les déperditions thermiques.



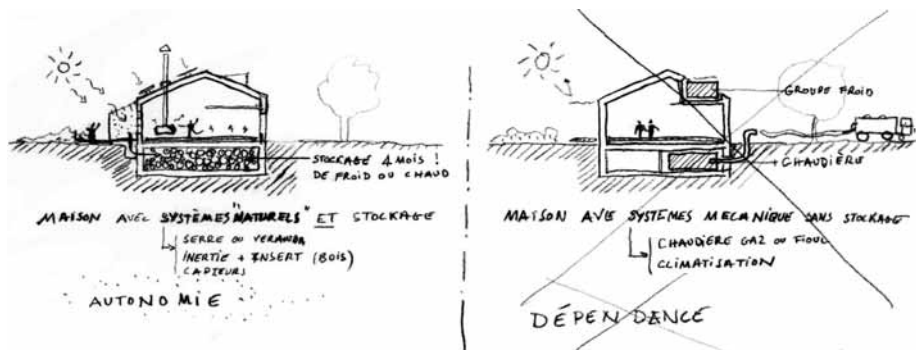
La maîtrise de l'énergie

Toutes les énergies proviennent du soleil, qu'il s'agisse des **énergies renouvelables** (photovoltaïque, thermique, hydraulique, éolienne, biomasse) ou des **énergies fossiles** (pétrole, gaz, charbon, uranium). Compte tenu de notre niveau de consommation, les énergies non renouvelables arrivent à épuisement et sont à l'origine du réchauffement climatique.

Grâce aux conseils des professionnels, il est possible de faire appel aux énergies renouvelables :

- l'énergie solaire transformée en chaleur grâce à des capteurs,
- le bois qui alimente une cheminée, un poêle ou une chaudière,
- la chaleur stockée dans le sol et l'air captée par une pompe à chaleur.

Aussi, pour participer à la production d'énergie, vous pouvez installer un générateur électrique solaire chez vous. Un toit photovoltaïque va produire en moyenne, pour 10 m² de capteurs, environ 1 000 kWh par an d'électricité.

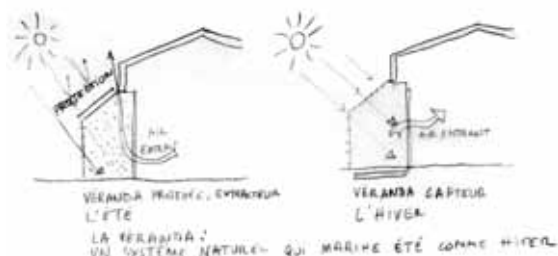


Pourquoi une véranda ?

La véranda est **une pièce en plus** qui a un rôle suivant les saisons.

En hiver, la véranda est un espace intermédiaire très agréable entre le logement et l'extérieur. Elle permet de préchauffer l'air extérieur avant son entrée dans l'habitation.

En été, il est nécessaire de les protéger des surchauffes : choisir par exemple une couverture opaque, des protections solaires, des ouvertures permettant la ventilation.



A noter

Pour vos travaux, vous aurez en principe besoin d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable etc...). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la direction générale de l'aménagement.

Pour en savoir plus

- Prenez rendez-vous avec un conseiller info énergie auprès de votre mairie de quartier.
- Consultez les guides pratiques de l'ADEME à la direction générale de l'aménagement ou sur le site de l'ADEME (<http://www.ademe.fr/aquitaine>).

Mairie de Bordeaux

Direction générale de l'aménagement

Direction du droit des sols et de l'architecture durable

57 cours Pasteur - 05 24 57 16 00 - Tram ligne B, arrêt Musée d'Aquitaine.

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h - Le vendredi de 8h30 à 17h.